

Avis du comité des parties prenantes d'Alcome

Le comité des parties prenantes d'Alcome s'est réuni en date du **28 février 2023** sous la présidence d'Alci Debieuvre.

Etaient Présents :

- **Collèges des opérateurs** : Antoine Di Thomaso (Assogem), Marc Deslandres (Fédération entreprises d'insertion)
- **Collège des producteurs** : Olivier Partouche (RTI), Alci Debieuvre (Scandinavian Tobacco)
- **Collège des Associations** : Diane Beaumenay-Joannet (Surfrider), Reynald Huis (CLCV), Johann Leconte (FNE)
- **Collège des collectivités locales** : Sylviane Oberlé (AMF), Géraldine (ANETT), Hervé Guillaume (AVPU)
- **Pour Alcome** : Pascal Marchal, JF Rossillon (Pragmatick)
- **Monsieur le Censeur d'état** : André Leprince-Granger

Absent : Nicolas Humez (CME)

Pouvoir : Rémi Spriet (Dean et Simon France) a donné son pouvoir à Alci Debieuvre

Le quorum de la majorité des membres et la condition d'au moins 2 membres par collège sont atteints.

Conformément à l'ordre du jour : 5 sujets ont été soumis à l'avis du comité :

1) Plan DROM-COM :

Vote des collègues :

- Collège des associations : 3 avis favorables, une réserve est néanmoins exprimée par Johann Leconte pour la prise en compte de la problématique « fin de vie ».
- Collège des opérateurs : 2 favorables
- Collège des producteurs : 3 favorables
- Collège des collectivités : 3 avis favorables

⇒ **11 avis favorables**

2) Procédure d'auto-contrôle :

Vote des collègues :

- Collège des associations : 3 avis favorables
- Collège des opérateurs : 2 avis favorables
- Collège des producteurs : 3 avis favorables
- Collège des collectivités : 3 avis favorables

⇒ **11 avis favorables**

3) Barème 2023 :

Vote des collègues :

- Collège des associations : 3 favorables
- Collège des opérateurs : 2 favorables
- Collège des producteurs : 2 favorables, 1 abstention (Olivier Partouche)
- Collège des collectivités : 3 favorables

⇒ **10 avis favorables, 1 abstention**

4) Barème de contribution 2023 :

Vote des collègues :

- Collège des associations : 3 avis favorables
- Collège des opérateurs : 2 avis favorables
- Collège des producteurs : 2 avis favorables, 1 défavorable Olivier Partouche
- Collège des collectivités : 3 avis favorables

⇒ **10 avis favorables, 1 avis défavorable**

5) Grandes lignes du complément de demande d'agrément

Vote des collègues :

- Collège des associations : 3 avis favorables, Johann Leconte réitère sa réserve sur la prise en compte de la fin de vie des mégots
- Collège des opérateurs : 2 avis favorables
- Collège des producteurs : 3 avis favorables
- Collège des collectivités : 3 avis favorables

⇒ **11 avis favorables.**